

Le 24 juin 2022

NOTE D'INFORMATION SUR LA SITUATION DE DEFICIT EN EAU DU BASSIN DE LA DURANCE

La faiblesse des précipitations depuis cet hiver conduit à des déficits en eau sur l'ensemble du bassin de la Durance. Cette situation met particulièrement en difficulté les usages touristiques autour des retenues de Serre-Ponçon et du Verdon ainsi que les usages agricoles de l'ensemble du territoire. A ce jour des pertes économiques importantes sont attendues sur ces deux secteurs d'activité.

La présente note de situation établie par le SMAVD en relation étroite avec EDF, la CED, la SCP, le SMADESEP, le Parc du Verdon, le SYMCRAU et les chambres d'agriculture, a pour objet de partager des éléments de compréhension et de connaissance au fur et à mesure de l'évolution de la situation. Il sera publié régulièrement sur la durée de cet épisode de crise estivale.

QUELQUES CHIFFRES CLES*

Débits entrants à Serre-Ponçon : 51 m³/s (au 19 juin, tendance à la baisse) (le plus faible jamais enregistré à cette période de l'année, habituellement compris entre 100 et 300 m³/s)

Baisse des prélèvements pour l'irrigation agricole en basse Durance de – 25% depuis le 20 juin (– 30 à 35% pour irrigations gravitaires), des niveaux de restriction inédits depuis la mise en service des aménagements agro-industriels. Une perte significative de production de foin de Crau est d'ores et déjà annoncée.

Cote de Serre-Ponçon (23 juin): 771,4 m NGF, alors que l'objectif est d'être à 780 m NGF le 1^{er} juillet 9 années sur 10. Prévision de – 17 m au 1^{er} août (mois qui enregistre 70 % de l'activité touristique, 500 emplois directement menacés)

Débits entrants à Castillon : 2,7 m3/s, le plus bas historique depuis les aménagements

Cote Sainte-Croix : 471,1 m NGF, niveau qui correspond à **l'objectif de fin de saison touristique**, au 31 août

*Données EDF et CED



UNE SITUATION CLIMATIQUE EXCEPTIONNELLE

L'ensemble du territoire est concerné par un contexte déficitaire en eau, **engendrant des débits très** faibles sur l'ensemble du territoire Durancien.

Les chutes de neige ont été parmi les plus faibles des trente dernières années dans les Alpes du Sud. Les précipitations observées depuis début janvier sont très déficitaires sur l'ensemble du bassin de la Durance. Les températures largement supérieures à la moyenne sur mai et juin, ont engendré une fusion anticipée de ce faible manteau neigeux. Les grandes retenues de la Durance et du Verdon (lacs de Serre-Ponçon, de Sainte-Croix et de Castillon) n'ont pu être remplies aux niveaux habituels par la fonte des neiges du printemps et sont désormais alimentés par des débits historiquement faibles.

DES NIVEAUX DE RETENUES HISTORIQUEMENT BAS

En ce début d'été les retenues affichent des niveaux jugés catastrophiques pour l'activité touristique.

Le lac de Serre-Ponçon est en forte baisse depuis le début du mois de juin. Le niveau de la retenue à ce jour est de l'ordre de 8,5 mètres en dessous de la cote touristique cible de 780 m NGF au 1er juillet. L'estimation au 1er juillet fait état d'un niveau attendu autour de 10 mètres inférieur à la normal. La cote pourrait atteindre un marnage de -17 mètres au 1er août.

Il s'agit d'une situation inédite et très inquiétante. Un niveau d'eau aussi bas est au-delà de toute capacité d'adaptation technique avec comme conséquence :

- La fermeture de la majorité des plages et des infrastructures permettant la navigation : à -8 m
 4-5 plages sur 8 sont fermées à -8m ainsi que trois-quarts des infrastructures portuaires ; à 10 m 6-7 plages sur 8 sont fermées et aucune desserte en carburant n'est possible ;
- Des secteurs inaccessibles à la navigation du fait de bas-fonds
- Des enjeux de sécurité publique : transport de carburant par les particuliers, risque d'accident du fait de berges abruptes et d'enlisement
- Des enjeux sanitaires avec la formation de vent de sable

Les niveaux des retenues du Verdon sont également exceptionnellement bas.

Les faibles niveaux des retenues de Castillon et de Sainte Croix engendrent :

- Des risques importants de fermetures de plages (notamment sur Castillon) du fait de berges abruptes
- Le fait qu'aucun lâchers d'eau n'est envisageable pour les sports d'eau vive cette année
- Des reports de fréquentation sur de la randonnées aquatique avec des risquent de piétinement accrus des milieux ou des reports sur des secteurs déjà saturés (retenues d'Esparron et Quinson)



DES REPERCUSSIONS SUR L'ACTIVITE AGRICOLE

Les secteurs alimentés par le système dit « sécurisé » Durance-Verdon, alimenté par les grandes retenues de Serre-Ponçon et de Sainte-Croix sont fortement impactés. Le débit de référence de la Durance (appelé débit naturel reconstitué à Cadarache) qui détermine la sollicitation de la réserve agricole de Serre-Ponçon est largement en dessous des valeurs normales.

Malgré la prise de mesures d'anticipation ayant permis une économie d'eau de 40Mm³ ce printemps, la Commission Exécutive de la Durance a dû restreindre les prélèvements :

Depuis la mi-juin, une réduction de 10 % de l'alimentation des canaux a été appliquée mais l'effondrement très rapide du débit reconstitué conduit à de nouvelles mesures encore plus drastiques ces derniers jours. Une baisse inédite des prélèvements des canaux de 25% est désormais appliquée depuis le 20 juin. Ces restrictions vont au-delà de ce qui est prévu par le protocole de gestion de crise de la Commission Exécutive de la Durance.

La restriction de moins 25% du prélèvement global, est répartie de manière différenciée entre les canaux. Ainsi, certains canaux endurent une baisse de l'ordre de -35%.

Le canal de Marseille qui fait partie des prélèvements de la CED, n'est pas soumis aux restrictions. Un débit de 7 m³/s est à assurer pour ne pas impacter l'usage prioritaire d'alimentation en eau potable de la métropole marseillaise.

Pour certains canaux gravitaires, ces restrictions engendrent des difficultés de fonctionnement technique pouvant rendre une partie du réseau inopérant. Des activités agricoles sont donc menacées, provoquant de très fortes tensions dans la Crau.

Malgré ces restrictions exceptionnelles, les consommations restent supérieures au débit de référence (débit naturel reconstitué de la Durance à Cadarache). Une réunion de la CED programmée ce mardi 28 juin, au cours de laquelle de nouvelles décisions seront prises.

Sur le bassin de la Durance, de nombreux territoires ne sont pas alimentés par le système Durance-Verdon et sont dépendant de la ressource en eau locale. Depuis le mois d'avril des premiers arrêtés sécheresses sont en vigueur sur ces bassins. Des niveaux d'alerte sont d'ores et déjà atteints sur le bassin du Buëch, du Calavon et du sud Luberon, restreignant les prélèvements agricoles et certains usages non essentiels.

Des niveaux de crise sont à craindre dans les semaines à venir pouvant contraindre certains secteurs à l'arrêt de prélèvements agricoles.



DES PERTES ECONOMIQUES ATTENDUS POUR TOUS LES ACTEURS

Pour les acteurs du tourisme de Serre-Ponçon, cette situation est particulièrement sensible après déjà deux années déficitaires pour le tourisme dans les Hautes-Alpes, une année de COVID puis un hiver sans neige. L'activité touristique représente près de 80 % de l'économie du département. Celle de Serre-Ponçon constitue 40% de son économie estivale, avec près de 100 000 lits touristiques.

La baisse de l'activité attendue cette année sur le lac de Serre-Ponçon touche très directement une centaine de prestataires du lac. 70% du chiffre d'affaires touristique de l'été se fait sur les trois premières semaines d'août. Il est estimé que 300 emplois directs en juillet et 500 en août sont directement menacés cette saison. Près de 90 chefs d'entreprises qui ont fait des investissements de l'ordre de plusieurs centaines de milliers d'euros et des emprunts importants, sont fragilisés par cette année catastrophique.

Une cellule de crise pilotée par la Chambre de Commerces et d'Industrie est mise en place pour les acteurs du tourisme de la retenue.

Pour les acteurs agricoles, les enjeux économiques sont également majeurs.

Les restrictions vont sans doute conduire cette année à ne pas pouvoir envisager de troisième coupe du foin de Crau qui représente une perte de l'ordre de 25% des 24 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel des exploitants.

Des menaces importantes pèsent également sur l'arboriculture pour lesquels les conséquences économiques auraient des répercutions au-delà de la production de l'année.

La production hydroélectrique est également impactée fortement par cette situation.

Entre janvier et mai EDF n'a produit de l'électricité qu'à 40% de sa capacité dans une situation normale. Depuis plusieurs mois, seuls les débits passants liés aux débits réservés de la basse Durance et aux besoins avals sont turbinés. Aucun rejet n'a été fait vers l'Etang de Berre.

Des risques pour l'alimentation en eau potable et les usages de la nappe de Crau.

Dans le cas du territoire de la Crau, l'eau de l'irrigation gravitaire représente 70% de l'alimentation de la nappe de Crau, les baisses d'irrigation constituent un risque de baisse de la nappe utilisée pour de l'alimentation en eau potable de 300 000 personnes et pour des besoins industriels.

Les conséquences sur la nappe de la baisse de l'irrigation sont à préciser. Une baisse majeure de la nappe pourrait conduire dans certains secteurs à une salinisation de terrains par l'eau de mer avec un impact durable.



SYNTHESES CHRONOLOGIQUE DES LEVIERS ACTIONNES

- Production contrainte d'énergie hydroélectrique du système Durance-Verdon dès cet hiver pour favoriser le remplissage des retenues. Baisse de la production par EDF de 60 % de janvier à mai.
- La Commission Exécutive de la Durance (CED) a demandé aux canaux de base Durance une gestion contrainte dès le mois d'avril. Cet effort des canaux a permis d'économiser environ 40 millions de m3.
- Baisse des prélèvements décidés par la CED de -10% le 13 juin.
- Baisse anticipée des débits réservés à Bonpas (basse Durance) de 15 à 4,7 m³/s le 16 juin. Baisse du débit réservé dans le Verdon (au niveau du débit entrant).
- Baisse des prélèvements décidés par la CED de -25% le 17 juin.
- La Société du Canal de Provence mène des actions de sensibilisation des usagers qu'elle dessert depuis le Verdon (agriculteurs, industriels, collectivités) pour limiter les consommations d'eau et met en place un protocole de gestion de crise avec la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

En savoir +:

Bulletins EDF Info lac -Point sur la situation des lacs en région Sud-PACA

Site SMADESEP: http://www.smadesep.com/cms/
Site de la CED: https://www.irrigation-ced-durance.fr/

Site de consultation officielle des arrêtés sècheresses – <u>site propluvia</u>

Site de la SCP : https://canaldeprovence.com/leau-une-ressource-essentielle-a-preserver-

particulierement-en-periode-de-secheresse/
Site SYMCRAU : https://www.symcrau.com/

CONTACT

Philippe Picon, directeur ressource en eau et environnement au SMAVD philippe.picon@smavd.org
Tel | 04 90 59 48 58 - Mobile | 06 70 33 83 15